



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 748

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 748 intitulé *Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 12 août 2025 et qu'il est entré en vigueur le 13 août 2025.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 13 août 2025.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier